



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Tout savoir sur l'Ecolabel européen pour les hébergements touristiques



Commission européenne



The Swarm Initiative



ELEGANCIA.

Le secteur du tourisme est à l'origine de forts impacts environnementaux - France

11% des émissions
de gaz à effet de
serre

8% du PIB

2 millions
d'emplois

Territoires
touristiques

VS

Situation
nationale

+287% de
consommation
d'énergie

+56% de
production de
déchets

+211% de
consommation
d'eau

Bilan des émissions de gaz à effet de serre du tourisme en France

11 % des
émissions de gaz à
effet de serre

3/4

Transport

1/4

**Hébergements
Restaurants
Achats**

Bilan GES du secteur du tourisme en France : répartition par sources d'émissions



Plus qu'un label, un outil !

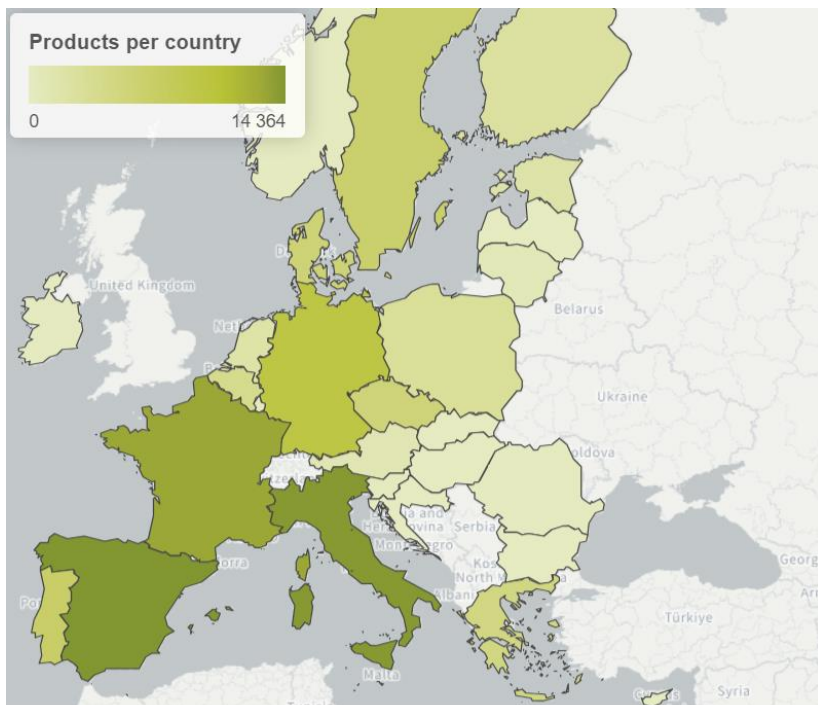


- **Seul label volontaire officiel** de l'UE pour excellence environnementale depuis 1992
- Cible **les meilleurs produits et services** du marché en termes de performance environnementale

- **Un repère simple et une garantie** pour les consommateurs et les professionnels

- **Fiable et robuste** : multicritères ; cycle de vie ; approche scientifique ; concertation des parties-prenantes ; certification par tierce partie ; libre accès (ISO 14 024)

- **24 catégories** de produits et services (détergents, papiers, produits d'hygiène, amendements organiques...)



Presque 100 000 produits et services partout en Europe !

L'Écolabel européen : le choix le plus engagé



- La réduction des consommations d'énergie et d'eau
- L'utilisation et l'achat d'énergie renouvelable
- L'achat de produits éco-responsables
- La valorisation des déchets et la lutte contre le gaspillage
- La sensibilisation des employés et des clients aux écogestes.

→ Outil d'organisation/pilotage interne/gouvernance

L'Écolabel européen : le choix le plus engagé

2

Choisissez un
produit



Hôtel



Gîte & chambre d'hôtes



Camping

L'Écolabel européen, le seul label classé en Excellent choix pour les catégories :

- Hotel
- Gîtes & Chambres d'hôtes
- Camping

3

Découvrez les
labels

Produits : Gîte & chambre d'hôtes

Écolabel
européen



EXCELLENT
choix

La Clef Verte



TRÈS BON
choix

Gîtes Panda



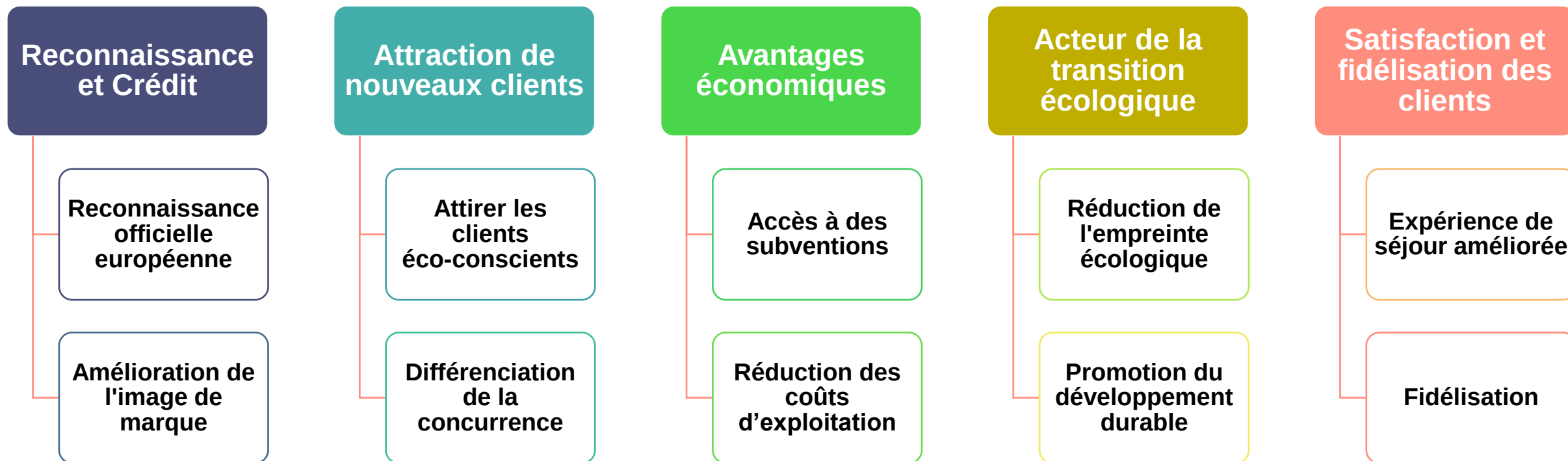
TRÈS BON
choix

Écogîte

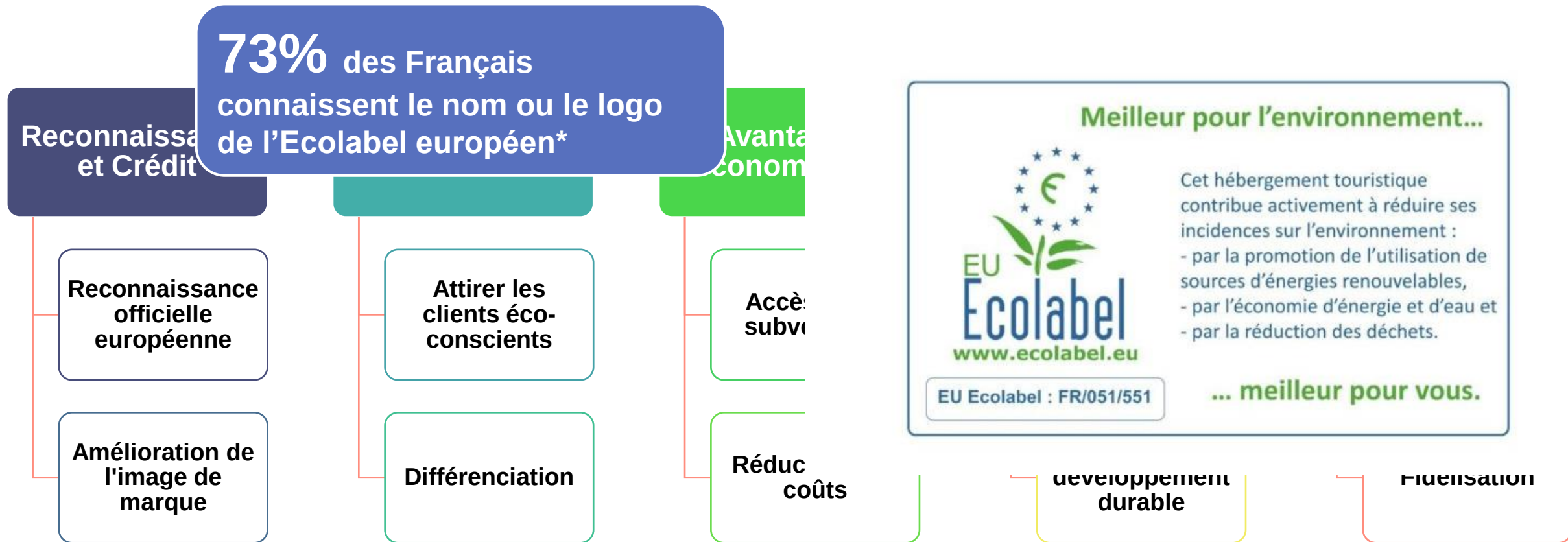


TRÈS BON
choix

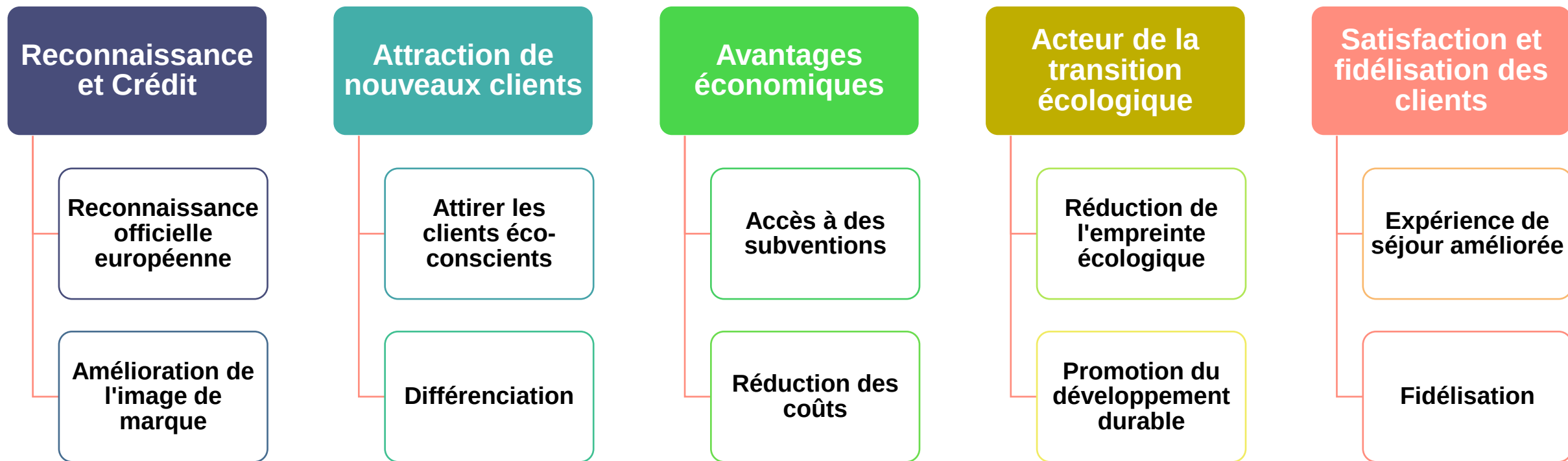
Avantages de l'Écolabel européen pour les hébergements touristiques



Avantages de l'Écolabel européen pour les hébergements touristiques



Avantages de l'Écolabel européen pour les hébergements touristiques

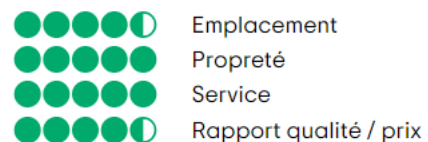


Avantages de l'Écolabel européen pour les hébergements touristiques

Infos pratiques

4,5 Excellent
●●●●● 1463 avis

N° 5 sur 93 hôtels à Bruges



🔍 ÉcoLeaders Niveau Platine

Avantages
économiques

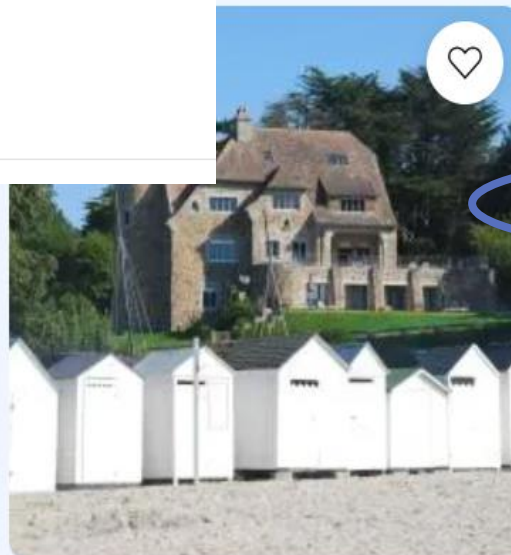
Acteur de la
transition
écologique

Satisfaction et
fidélisation des
clients

Amélioration de
l'image de
marque

Dit

lastminute.com



Manoir Dalmore ★★★★★

[Névez](#) - [Indiquer sur la carte](#) - 4,2 km de : Névez

🌊 Front de mer

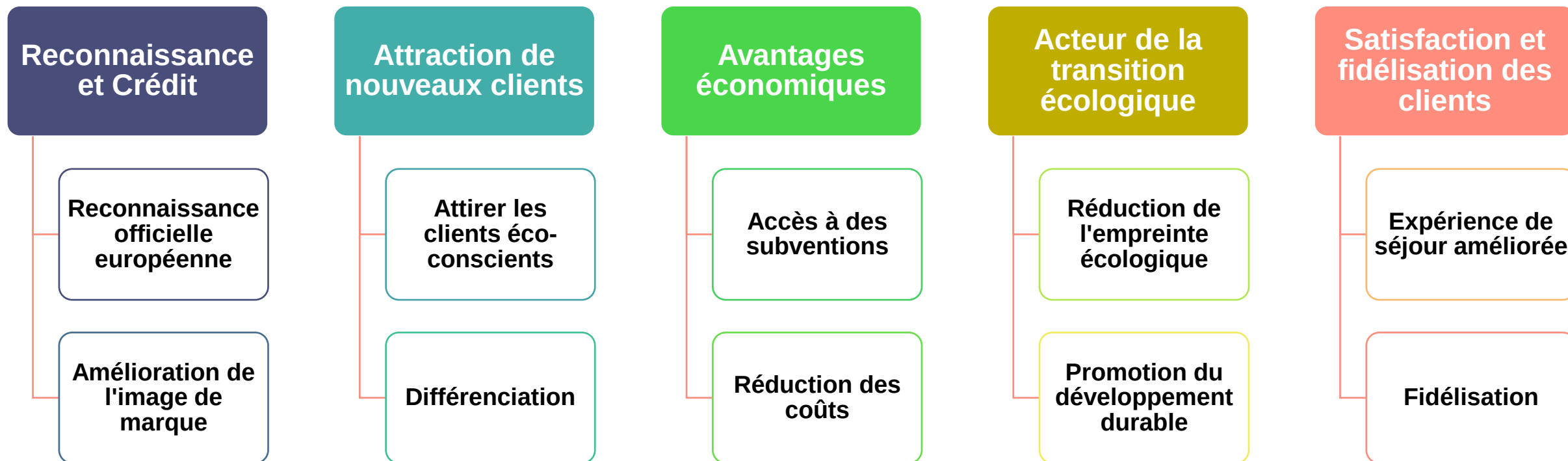
🏆 Certificat de durabilité

⚠ Cet établissement n'a plus de disponibilités sur notre site entre le 3 déc. et le 5 déc..

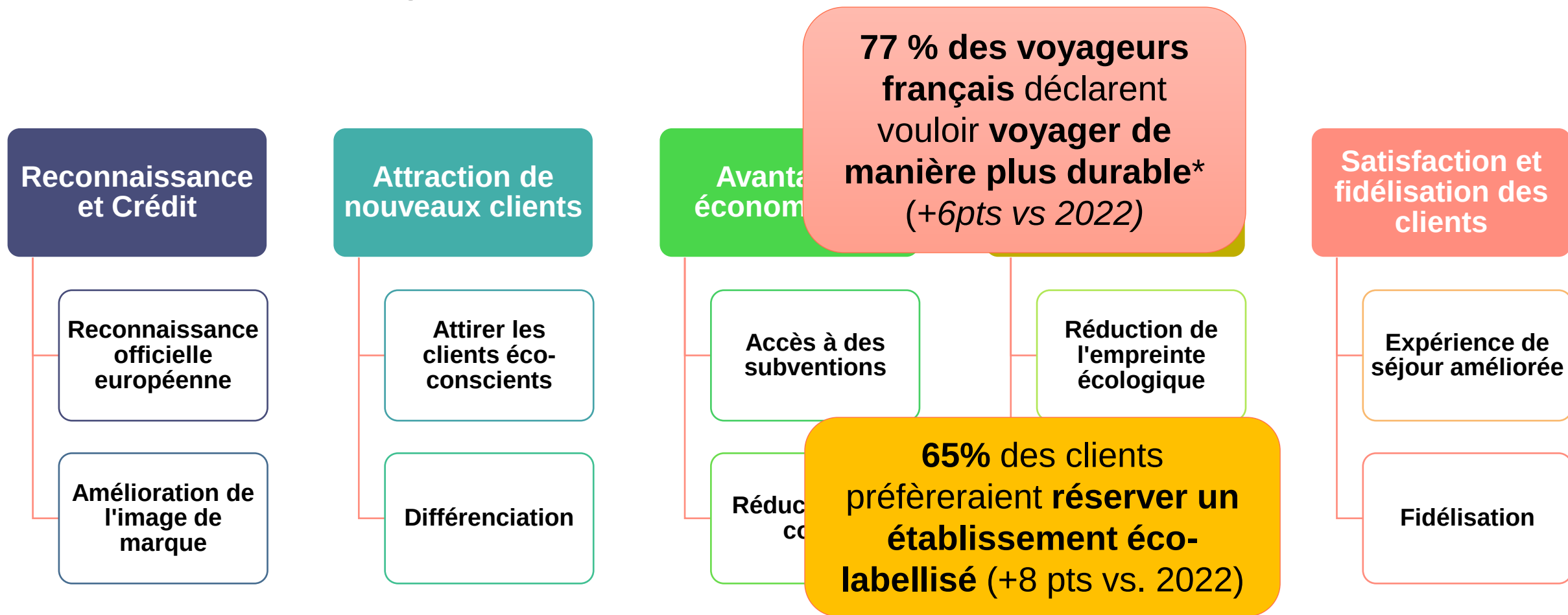
Superbe **8,9**
65 expériences vécues

Situation géographique 9,9

Avantages de l'Écolabel européen pour les hébergements touristiques

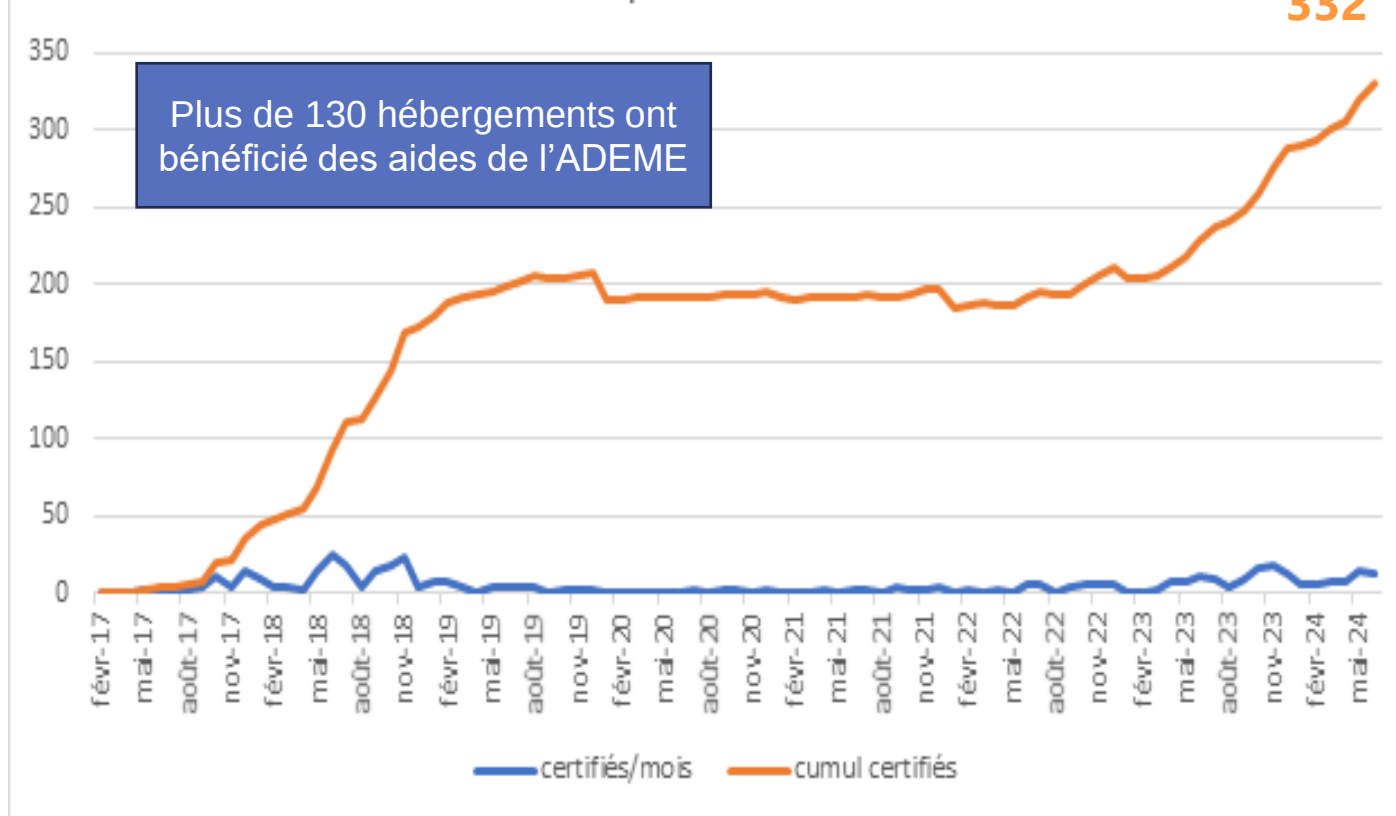


Avantages de l'Écolabel européen pour les hébergements touristiques

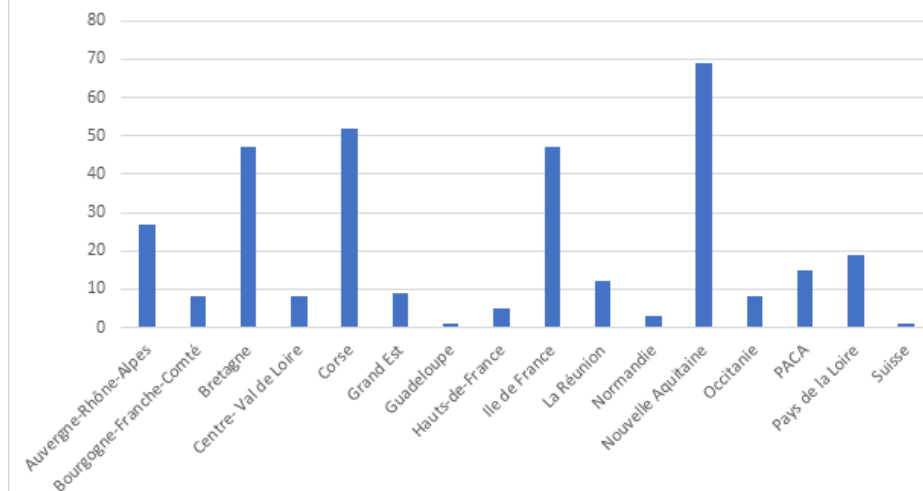


Les certifiés Ecolabel européen en France

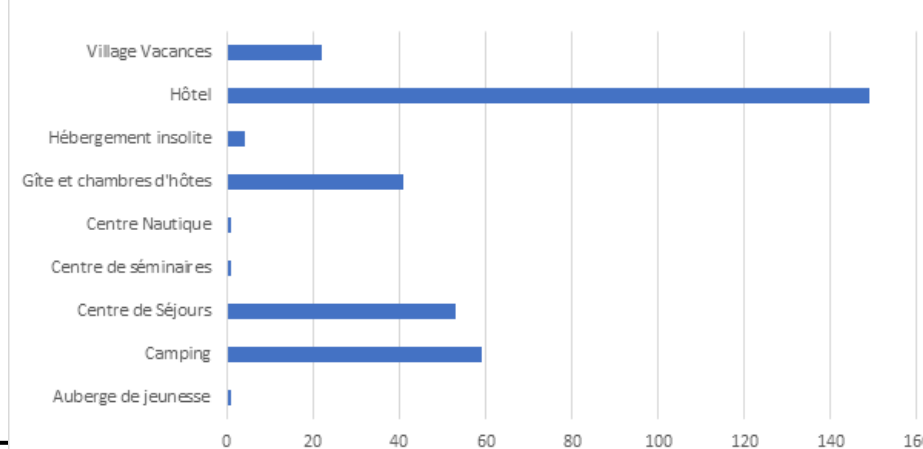
Evolution des certifiés Ecolabel européen Hébergement
touristique au 24 06 2024



Nombre de certifiés EE HT par région
au 24 06 2024



Nombre de certifiés EE HT par type
d'établissement au 24 06 2023



L'accompagnement à la certification des centres et villages de vacances de la Ligue de l'enseignement

Céline Montero

Responsable du Pôle Tourisme durable

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



Un réseau national portant les valeurs du tourisme social

- 110 établissements dans toute la France
- Nos publics cibles : enfants en vacances (colos) et en classe de découvertes, familles en vacances, séminaristes et autres groupes constitués.
- Des valeurs du tourisme social

DES VALEURS PROFONDEMENT HUMAINES PORTÉES PAR TOUS

Parce que la passion est contagieuse, nous voulons la partager avec vous.



LE RESPECT :
Accueillir
et rencontrer
la différence et faire
preuve d'ouverture

LE PARTAGE :
Vivre et partager des
émotions



LA RESPONSABILITÉ :
Valoriser les acteurs
locaux et prendre soin
de l'environnement

LA PASSION :
Créer une véritable
expérience et **offrir** des
souvenirs durables et des
moments de bonheur



L'INCLUSION :
Rendre accessibles
des vacances
qui font vibrer



Trois engagements pour chacune de nos marques



ENGAGEMENT_1 TOUS SANS EXCEPTION

ENGAGEMENT_2 TOUS ÉPANOUIS

ENGAGEMENT_3 TOUS ACTEURS

PASSIONNÉMENT
RESPONSABLE

PASSIONNÉMENT
À L'ÉCOUTE
DE TOUTES
VOS ENVIES

PASSIONNÉMENT
ACCESSIBLE

Pourquoi l'Ecolabel européen pour nos établissements, la petite histoire...

2017 à 2020

- Benchmark des labels du tourisme durable et refondation de notre label interne CED.
- Choix de l'Ecolabel européen : label d'excellence, reconnu par l'Etat avec une promesse marketing forte.

2021

- Partenariat ADEME / AFNOR /Ligue pour déployer l'Ecolabel européen au sein de nos établissements.
- Recrutement d'une chargée de mission nationale pour animer le réseau.
- La Ligue de l'enseignement devient partenaire de l'ADEME pour le Fonds de Relance Tourisme Durable.

2024

- 31 établissements certifiés et probablement 40 d'ici 2025.

Le déploiement de l'Ecolabel européen

2021 à 2024 – Recherche action informelle qui nous a conduit à identifier à quelles conditions le référentiel Ecolabel pouvait être mobilisé comme un levier d'accompagnement du changement en faveur de la transition écologique.

- **Test de modèles d'accompagnement du changement des organisations**
- **Portage politique et mandat**
- **Groupe de travail national pour piloter (intelligence collective) : définition des conditions de réussite**
- **Approche systémique de l'organisation**
- **Animation de réseau : accompagnement individuel et collectif, montée en compétence et actions collectives.**
- **Ecriture d'un livret REX (été 2024)**

2024 – 2027 Stratégie de maintien et d'essaimage de l'Ecolabel européen au sein du réseau.

Ce que nous a apporté le label

- Une reconnaissance marketing mais aussi territoriale et institutionnelle (aide à la pierre par ex.) = visibilité externe
- Un cadre d'accompagnement légitimant, structurant et fédérateur pour accompagner le changement au sein des établissements mais plus largement au sein de l'organisation.
- Apporte des bases de management environnemental solides pour installer de nouvelles pratiques sur la durée et au-delà de l'Ecolabel (restauration durable, offre éducative...)
- Permet de faire culture au sein de tout le réseau autour des enjeux du tourisme durable = effet d'entraînement.

Merci pour votre attention

Céline Montero – cmontero@laligue.org





THE SWARM INITIATIVE

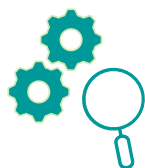
Financé par



LES 4 ÉTAPES CLÉS DU PROJET JUSQU'À L'OBTENTION DE L'ECOLABEL EUROPÉEN

9 mois de projet + 3 mois pour être certifié = 1 an !

01



Diagnostic sur
site

02



Déploiement du plan d'actions pour
être conforme au référentiel
Ecolabel européen

03



Audit à blanc
sur site

04



Labélisation
par l'AFNOR



- Réunions fréquentes de **suivi du plan d'actions** avec les consultant(e)s
- Propositions de diverses **options et solutions** dédiées à chaque critère
- Questionnements et alignement **stratégique** pour retirer le maximum des opportunités offertes par l'Ecolabel européen

DECOMPOSER LE PLAN D' ACTIONS ET LES JALONS DU PROJET EN CATÉGORIES EQUILIBRÉS DE TRAVAUX

Demande de subventions



Phase 1 : Maintenance générale et ↘ consommation d'énergie, sensibilisation aux enjeux climat.



Maintenance générale

Outillage du suivi des diverses consommations et production de déchets

Inventaire des appareils consommateurs d'énergie

Actions pour réduire la consommation énergétique

Phase 2 : ↘ consommation d'eau et ↘ les déchets



Actions pour réduire la consommation d'eau

Actions pour réduire la production de déchets

Phase 3 : Service en chambre et tri des déchets, achats



Optimisation intelligente des consommations grâce aux critères optionnels

Mise en place de nouveaux processus : chambres, tri

Achats plus durables et responsables

Phase 4 : politique environnementale, formation, communication interne et externe et plan d'actions à 2 ans

Dépôt du dossier & préparation à la certification

UNE DÉMARCHE EN MODE « PROJET »

OUTILS DE GESTION DE PROJET ET CONDUITE DU CHANGEMENT

Plan d'action

Hôtel LE PRADEY [22/09/2023] [Demande en cours]

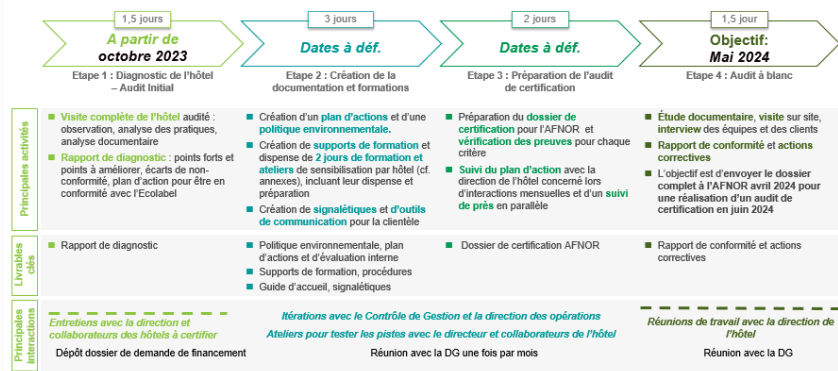
Critère(s) concerné(s)	Action	Type	Priorité	Statut	Personne	Echéance	Ins. (jours HT)	Gain (jours HT)	T&U (années)	⚙	🚫
2	Former le personnel interne et externe grâce aux plateformes	Moyenne	En cours	Caroline / TSI	Juliet 2023				0	🔧	🚫
3	Développer les supports de communication pour l'Ecolabel EU	Moyenne	En cours	Caroline / TSI	Juliet 2023				0	🔧	🚫
22	Utiliser les moyens communication et d'information sur lesquels sera apposé le logo de l'Ecolabel européen.	Moyenne	En cours	Caroline / TSI	Juliet 2023				0	🔧	🚫

Actions mises en place

Critère(s) concerné(s)	Action	Type	Priorité	Statut	Personne	Echéance	Ins. (jours HT)	Gain (jours HT)	T&U (années)	⚙	🚫
1	Rédiger une politique environnementale	Moyenne	Validé	Caroline / TSI	Juliet 2023				0	🔧	🚫
4	Tableau d'entretien des équipements électriques (état de l'énergie, coordonnées des sociétés et prestations)	Moyenne	Validé	Anne	Juin 2023				0	🔧	🚫

Plan d'actions avec la Toolbox Ecolabel

Une démarche de 9 mois pour accompagner l'hôtel vers l'Ecolabel



Planning



Fresque du climat

Retour à la fiche de formation

Tourisme durable & Ecolabel EU (3h) - gérants

0% complète

Les enjeux du tourisme durable (45 minutes)

- Le saviez-vous ? (4 minutes)
- Agir pour la planète (4 minutes)
- L'impact de l'hôtellerie (10 minutes)
- Hôtellerie et changement climatique (20 minutes)
- Hôtellerie et biodiversité (5 minutes)

Pôle de consommation (40 minutes)

- Le saviez-vous ? (5 minutes)
- Consommation d'énergie (10 minutes)
- Consommation d'eau (5 minutes)

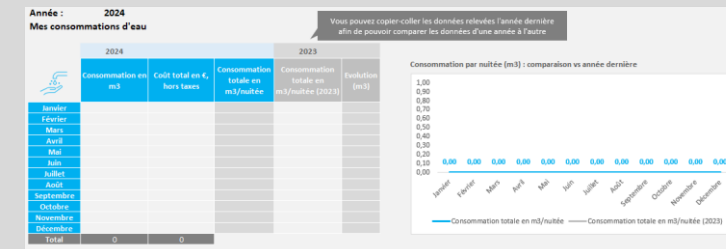
Réduire la consommation d'eau (3 minutes)

LES BONNES PRATIQUES ECOLABEL EU DANS LES GRANDES LIGNES : GESTION DE L'EAU

Pourquoi est-ce important de veiller à ce que les robinets ne coulent pas inutilement et que les

Formations en ligne pour tous les métiers

EXEMPLE DE LIVRABLES



Pilotage des consommations

Chartes environnementales

Charte environnementale

Soucieux de la préservation de l'environnement, l'Hôtel XXX est engagé dans une démarche éco-responsable volontaire, certifiée par l'Ecolabel Européen. Cela se traduit par la mise en place d'actions concrètes, concrètes et adaptées pour vous proposer un tourisme plus durable.

GESTION RESPONSABLE DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU

- Chaise d'ampoules LED basse consommation
- Isolation des chambres en double-vitrage
- Matériel et contrôle des températures
- Régulation de l'éclairage dans les espaces communs
- Robinsons économe en eau
- Charges de linge et des draps uniquement sur demande

REDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

- Tri pour le personnel et la clientèle
- Produits d'accueil rechargeables/ sur demande
- Utilisation de l'eau économisée pour l'entretien
- Portraits à eau
- Compostage des biodéchets

Procédures housekeeping

Pour minimiser notre impact sur l'environnement et préserver la planète

Moins de linge lavé = préservation de l'eau

Ne changer les draps qu'après la deuxième nuitée.

Ne changer les serviettes que si elles sont sur le sol.

Établissement non-fumeur.

Appuyez-vous sur ces actions lorsque vous séjournez parmi nous. Ouverts aux suggestions pour améliorer nos pratiques !

Processus et procédures



Bonne santé et bien-être

Remplacement des produits de ménage traditionnels par des solutions plus responsables environnementalement



23%

des produits utilisés écolabellisés



Eau propre et assainissement

Mise en place de techniques économes (mousseurs, réducteurs de débit) et sensibilisation des clients aux économies d'eau



14%

d'eau économisée grâce aux **réducteurs de débit**



270m3

d'eau par an



*L'exemple de l'hôtel Le Pradey*****



Energie propre et d'un coût abordable

Diminution de la consommation d'énergie grâce à des équipements plus performants et limitation des plages de température. Passage à des contrats d'énergie renouvelable



2 millions de kWh

issus d'énergies renouvelables mis sur le réseau en 2024 (soit l'équivalent de la consommation de **415 ménages français** par an)

L'exemple de la collection Hôtels en Ville (20 hôtels accompagnés)



Villes et communautés durables

Sensibilisation des clients et du personnel à la gestion durable des déchets et au tri sélectif et promotion de la mobilité douce



564

salariés sensibilisés avec 12 formations en ligne créées, soit **11 h de formation**

7

ateliers animés pour

55 participants





Consommation et production responsables

Réduction de la quantité de déchets produits et passage à des produits d'accueil en vrac ou disponibles sur demande



55kg

de petits pots en verre ne seront plus jetés après le remplacement par des contenants de 1 kg premium et bio



€175

d'économisés avec une montée en gamme et des produits bio

*L'exemple de l'hôtel Le Pradey*****



7150

bouteilles en plastique de 50 cl évitées avec l'installation d'une fontaine à eau



31%

de recyclage en moyenne dans les hôtels accompagnés



5.8

produits bio au petit-déjeuner en moyenne

*L'exemple de l'hôtel Le Dream Opéra*****



Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Adoption de pratiques durables pour diminuer l'empreinte carbone

*L'exemple de l'hôtel Les Matins de Paris*****



710kg

de **réduction de CO2** par mois, avec la diminution de quantité de linge lavé par la blanchisserie



Partenariats pour la réalisation des objectifs

Collaboration avec divers acteurs pour promouvoir des valeurs environnementales et sociales communes

Mises en relation des hôtels avec:



Développement de **mobilités douce**

Récupération de **restes alimentaires, de tissus et mobilier**



TÉMOIGNAGE



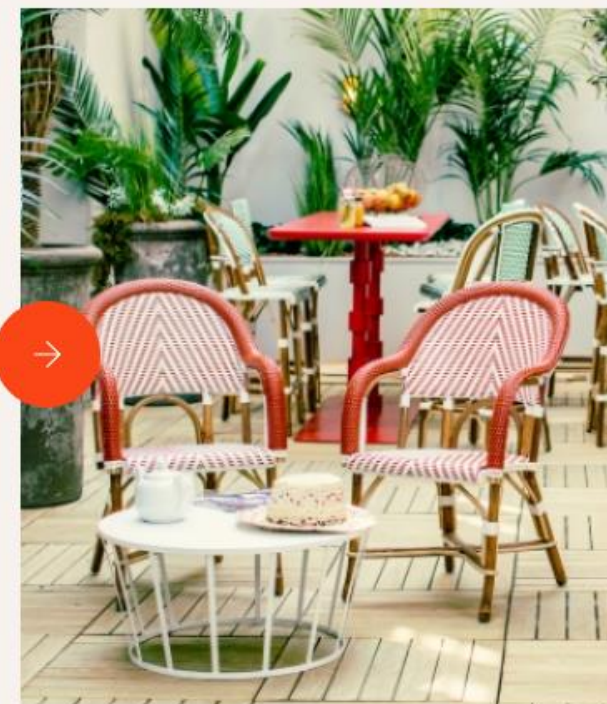
MARGAUX LINDÉ **ELEGANCIA.**

Associée et directrice des opérations de la collection d'hôtels parisiens 3 & 4 étoiles



15 hôtels certifiés
3 hôtels en cours de certification

ELEGANCIA peut vous *accompagner* sur un *projet hôtelier* dans sa globalité ou sur des phases du projet



01 | INVESTISSEMENT
HÔTELIER

02 | CONCEPTION
HÔTELIÈRE

03 | PRÉ-OUVERTURE
HÔTEL

04 | GESTION QUOTIDIENNE
& MANAGEMENT

Pour un Tourisme plus durable et responsable



Laure GARCIA

Responsable Marché Tourisme Durable

afnor
CERTIFICATION

Notre vocation : Accompagner vos projets

afnor
CERTIFICATION

CERTIFIER les compétences et savoir-faire de votre organisation

« Pour être préféré, soyez déjà repéré ! »

afnor
COMPÉTENCES

FORMER vos équipes pour accélérer leur montée en compétences

« Faisons grandir vos talents ! »

afnor
NORMALISATION

ÉLABORER les normes volontaires et influencer sur votre marché

« Qui fait la norme tient le marché ! »

afnor
ÉDITIONS

S'INFORMER sur la réglementation et les normes essentielles à votre activité

« Veillez et décryptez pour gagner du temps ! »



Pour qui ?

Tout établissement proposant
les prestations de
services d'hébergement touristique

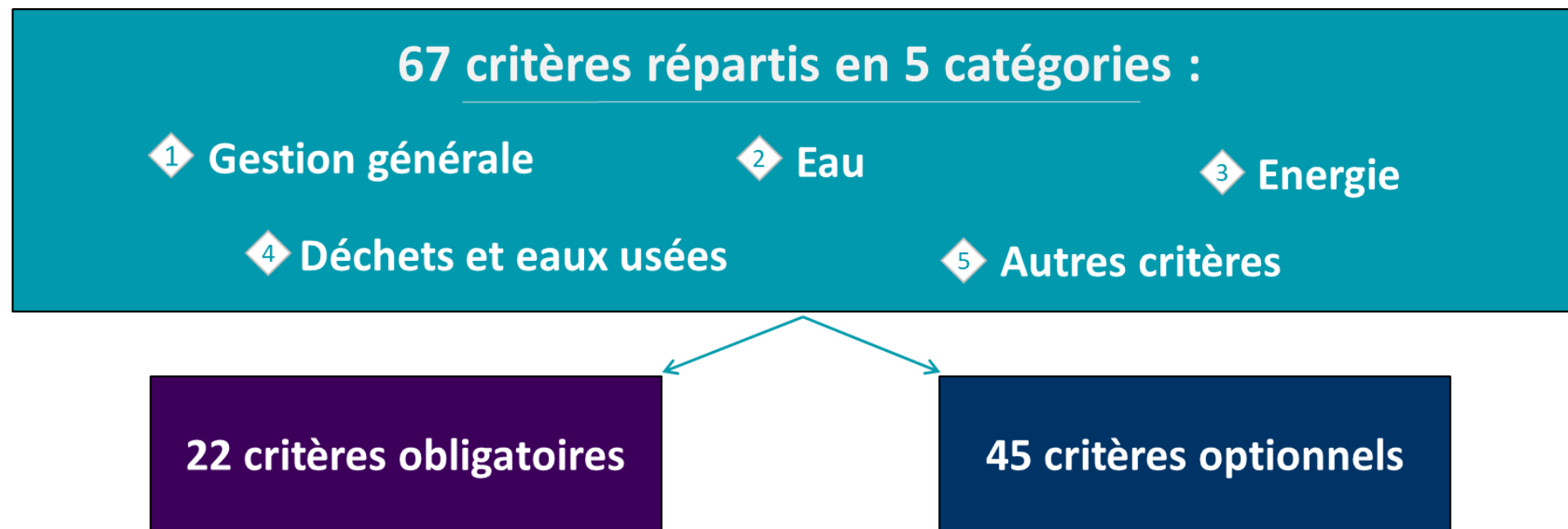
*Hôtels, Campings, gîtes, chambres
d'hôtes, villages vacances, refuge de
montagne, auberges de jeunesse ...*



Ainsi que les services auxiliaires suivants gérés en propre :

- ✓ les services de restauration,
- ✓ les installations de culture physique ou de loisirs,
- ✓ les espaces verts,
- ✓ les locaux pour les événements particuliers tels que les conférences, les réunions ou les formations;
- ✓ les installations sanitaires, les endroits aménagés pour laver la vaisselle ou le linge ou faire la cuisine
- ✓ les services d'information mis à la disposition des touristes.

Le référentiel Ecolabel européen



Pour être certifié, un hébergement doit satisfaire les critères obligatoires et obtenir un nombre de points sur les critères optionnels en fonction des services proposés.

Ecolabel toolbox : un outil facilitateur

<https://www.ecolabeltoolbox.com/fr/>

Un espace de travail
dédié aux hébergeurs

Etablissements

Reporting

Auto-Diagnostic

Plan d'action

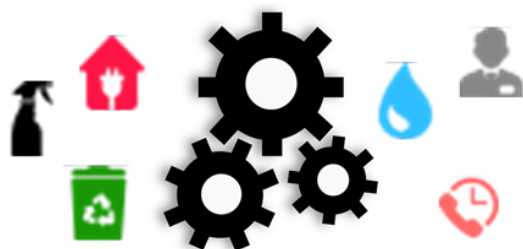
Dossier

Critères obligatoires

	Validé	En cours	A programmer	Non applicable	Total
Critères	4	2	21	2	29

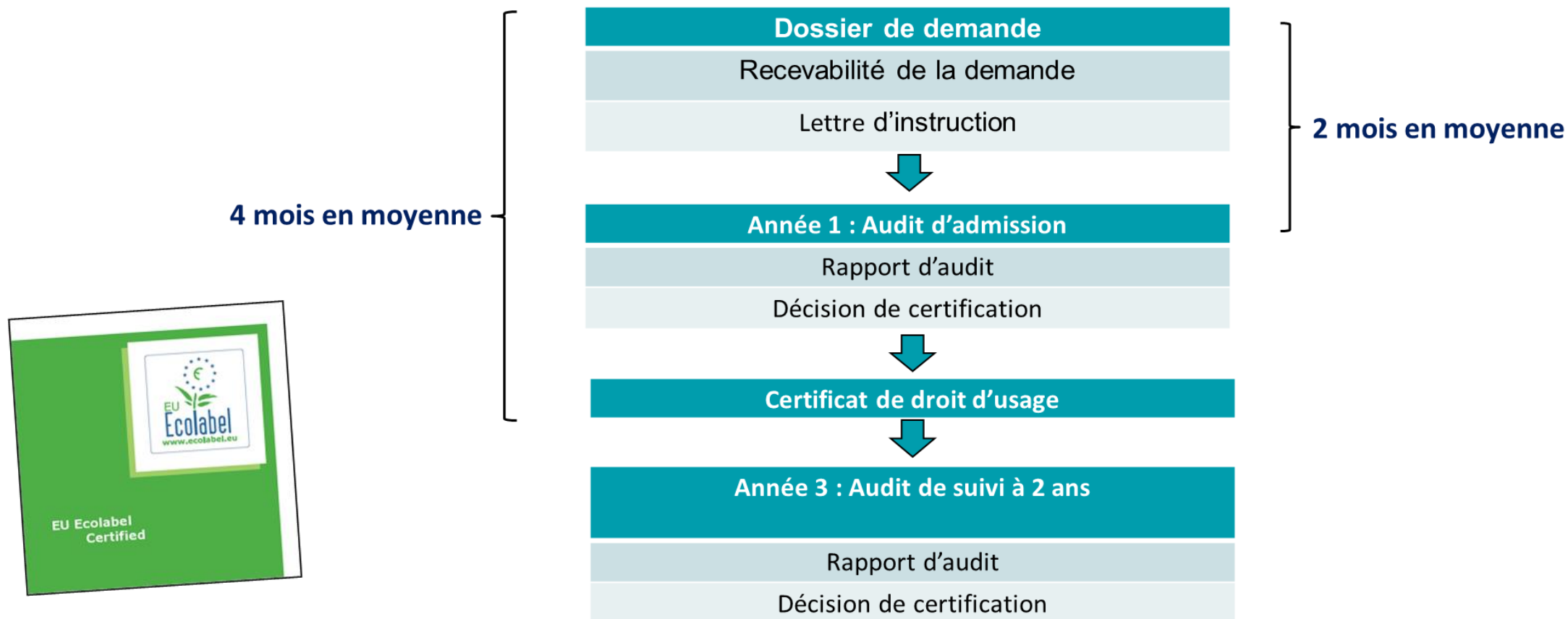
Les exigences du
référentiel de l'Ecolabel
Européen

Catégorie	N°	Critère	Statut
	9	Ampoules économes	Obligatoire
	11	Débit d'eau des robinets et douches	Obligatoire
	63	Gestion des détergents	Optionnel 3 points
	18	Tri des déchets	Obligatoire
	77	Bicyclettes	Optionnel 1,5 points
	26	Formation du personnel	Obligatoire



Un kit d'outils marketing
et de communication

Processus de certification



Focus : mise en place de la démarche

Actions en amont de la certification

- ✓ **Faire un état des lieux de son établissement** : diagnostic toolbox, points avec le personnel de l'établissement
- ✓ **Préparer le dossier de demande** avec les éléments de preuve pour les critères obligatoires
- ✓ **Sélectionner les critères optionnels** souhaités et s'assurer d'obtenir le nombre de points requis et apporter les éléments de preuve

Un espace client personnalisé

LES DOCUMENTS À VOTRE DISPOSITION



- ✓ Le Kit de communication
- ✓ La lettre d'instruction
- ✓ Le contrat signé
- ✓ Le rapport d'audit
- ✓ Le certificat électronique



Vous pouvez également :

- ✓ Déposer votre dossier en ligne
- ✓ Envoyer un mail à votre chargée de clientèle
- ✓ Consulter la date prévisionnelle de votre prochain audit
- ✓ Télécharger le QR Code de votre certificat

L'Ecolabel Européen : un gage d'excellence environnementale

L'Union Européenne a adopté sa directive sur les « green claims » en mars 2024, qui vise à encadrer plus strictement les fausses allégations environnementales, ainsi que les labels environnementaux qui ne s'appuient pas sur un système de certification approuvés ou établis par les autorités publiques. L'Écolabel européen n'a pas de souci à se faire : les conditions sont déjà remplies ! »

Carole LABBE : Conseillère économique à la Représentation de la Commission européenne en France

Pour en savoir plus

WWW.ECOLABELS.FR



Des écolabels
de confiance

QU'EST-CE QU'UN
ÉCOLABEL ?

POURQUOI ACHETER
ÉCOLABELLISÉ ?

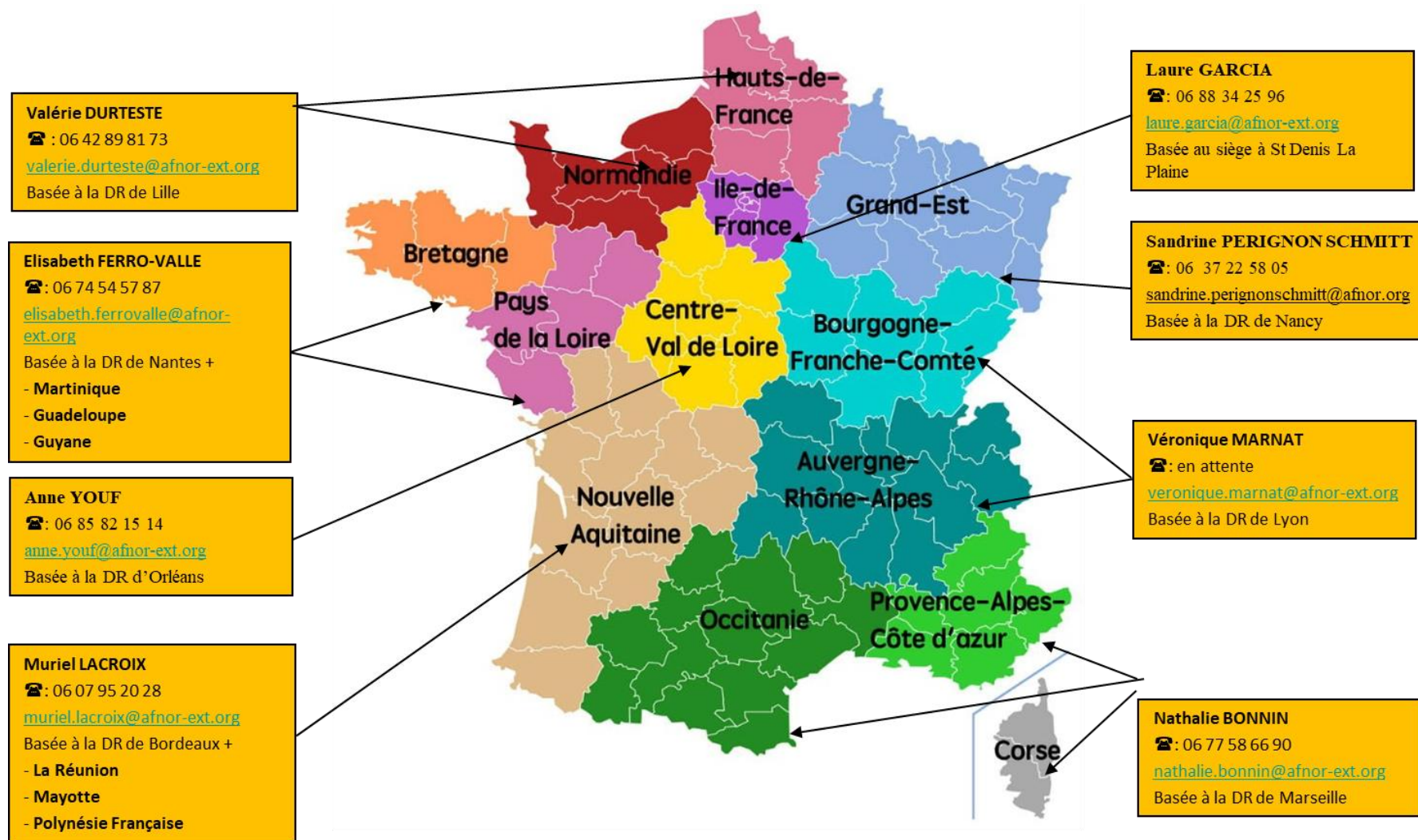
POURQUOI OBTENIR
UN ÉCOLABEL ?

PRODUITS ET SERVICES
ÉCOLABELLISÉS



ÉCOLABELS : LE REPÈRE POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

Vos contacts en région



L'équipe Ecolabel Européen à votre écoute !

Laure GARCIA

Responsable Marché Tourisme Durable

laure.garcia@afnor.org

Mylène HO

Chargée de clientèle Ecolabel

mylene.hokongsoong@afnor.org

Pauline VALERO

Chargée de clientèle Ecolabel

pauline.valero@afnor.org



AIDE ADEME (TPE- PME)

Plus de 130 hébergements ont
bénéficié des aides de l'ADEME

Aide à la mise en œuvre de l'Ecolabel européen

- Interprétation du référentiel, quelles améliorations / adaptations pour obtenir l'EE ...
- Accompagnement dans le processus de certification (Constitution du dossier de certification ; assistance lors de l'audit)

Aide prévisionnelle à **80%** pour les petites entreprises et **70%** pour les moyennes entreprises. La demande doit être au **minimum de 5 000€**, et est **plafonnée à 12 000€**. (= prestation d'un prestataire externe et des heures dédiées d'une ressource en interne)

Aide à la certification
Forfait Max 2 000 €

Contrat de
certification

Dépôt dossier
demande

Etude de
recevabilité

Audit
initial

Décision de
certification

Audit de
surveillance
annuel

**Demande
aide ADEME**

Durée validité référentiel

Zoom sur tremplin : « ADEME_Tremplin 2024 à compléter »

Etape 1 : Faire une demande de devis à un prestataire et à l'AFNOR

Etape 2 : Déposer un dossier de demande d'aide à l'ADEME (document Excel complété + devis)

SECTEUR D'ACTIVITE, LOCALISATION ET TAILLE DE LA STRUCTURE

Secteur d'activité

SECTION I

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Hébergement

Hôtels et hébergement similaire

Code Naf : 5510Z-Hôtels et hébergement similaire

Code postal

Département :

13

Ville :

Marseille

Taille de la structure

Pour compléter cette partie, vous pouvez vous appuyer sur le [guide de l'utilisateur pour la définition des PME](#)

Votre structure est-elle :

entreprise autonome

entreprise autonome : si l'entreprise est totalement indépendante ou a conclu un ou plusieurs partenariats minoritaires (moins de 25 % chacun) avec d'autres entreprises

entreprise partenaire : si les participations avec d'autres entreprises atteignent au moins 25 %, sans aller au-delà de 50 %, la relation est réputée être entre entreprises partenaires

entreprise liée : si les participations avec d'autres entreprises dépassent le seuil de 50 %, les entreprises sont considérées comme liées.

Il vous est ici demandé d'indiquer la taille de votre entreprise, selon sa définition européenne :

Petite

Pour vous aider à compléter cette catégorie d'entreprise, vous pouvez vous aider du tableau suivant ([tableau devant intégrer les données des structures liées et partenaires](#)) :

Effectif	chiffre d'affaire annuel	total du bilan annuel
15	600,000.00 €	90,000.00 €

D'après les informations complétées, vous seriez : Petite

DECLARATION DES AIDES DE MINIMIS

Je soussigné,

xxxx

représentant légal ou dûment habilité de

xxxxx

entreprise unique au sens de la définition figurant à l'article 2.2 du règlement (UE) n°2023/2831 de la Commission du 13 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis (1), certifie :

n'avoir obtenu aucune aide de minimis durant les trois dernières années à la date de la présente attestation.

Cette déclaration concerne les aides de minimis reçues pour tous les établissements liés à un même SIREN

< >

Accueil

1-Identifier son entreprise

2-Choisir ses actions

3-Synthese et finalisation

+

Sur la page « 1 – Identifier son entreprise », veuillez renseigner :

- **votre code APE (ou code NAF)**, qui détermine votre secteur d'activité (menu déroulant) → 5510Z ;
- La **taille** de votre entreprise
- Votre **localisation**

A compléter par vos soins

Zoom sur tremplin : « ADEME_Tremplin 2024 à compléter »

LES ACTIONS QUE JE SOUHAITE METTRE EN PLACE						
Mise en œuvre de l'Ecolabel Européen sur les services d'hébergement touristique	Je souhaite réaliser cette action :		Oui	Afficher la définition de l'action :		Oui
	Une aide financière peut vous être versée pour entreprendre une démarche visant l'obtention de l'Ecolabel européen "Services hébergement touristique". Il s'agit d'appliquer le socle technique de ce label en se basant sur le référentiel (https://environment.ec.europa.eu/topics/circular-economy/eu-ecolabel-home/product-groups-and-criteria/holiday-accommodation_en) en vue de l'obtention du label. L'objectif est : - d'une part de réaliser un diagnostic amont afin de mesurer l'écart entre les exigences du référentiel et vos pratiques ainsi que les opportunités que le label peut présenter ; - d'autre part de vous accompagner dans votre démarche d'obtention de l'Ecolabel européen suite à la réalisation du diagnostic. Pour estimer le coût total de l'opération, vous pouvez prendre en compte les coûts externes ainsi que les coûts internes à l'entreprise. Les coûts internes ne doivent pas dépasser 50% des coûts externes. Hors Services d'hébergements touristiques, l'accompagnement préalable en vue d'obtenir l'Ecolabel européen n'est pas éligible au dispositif Tremplin, il peut être aidé via le dispositif Diag éco-conception opéré par Bpifrance : https://diag.bpifrance.fr/diag-eco-conception Les entreprises d'hébergement touristiques sont éligibles exceptées celles situées en zone rurale ou péri-urbaine qui sont redirigées vers le Fonds Tourisme Durable (https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/fonds-tourisme-durable-restaureurs-hebergeurs-accelerez-transition-0)					
	Détail des dépenses	Coût prévisionnel total HTR		Plafond entrant dans le calcul de l'aide prévisionnelle	Prestataire envisagé	N° de devis
	Précisez la dépense envisagée	10,000.00 €				
	Total	10,000.00 €		8,000.00 €		
Certification ecolabel européen de produits ou service	Je souhaite réaliser cette action :		Oui	Afficher la définition de l'action :		Oui
	Une aide financière peut vous être versée pour couvrir les coûts de certification de vos produits pour obtenir l'Ecolabel Européen (instruction, audit et frais de déplacement associés). Les secteurs pouvant bénéficier de ces aides à l'Ecolabel européen sont ceux disposant d'un référentiel opérationnel, à savoir : - Chaussures / Textile - Détergents - Lubrifiants - Matelas / Produits d'ameublement - Papier graphique, imprimé, produits de papeterie et sacs en papier - Papier hygiénique, papier de cuisine et autres produits en papier absorbant à usage - Peintures et vernis (intérieur et extérieur) - Produits cosmétiques et produits de soin pour animaux - Produits d'hygiène absorbants et coupes menstruelles réutilisables - Revêtement sol bois, liège et bambou et sols durs - Services hébergement touristique - Supports culture (Milieux de culture et amendements pour sols) - Services de nettoyage La mise en œuvre d'un certificat ecolabel, non éligible via Tremplin (hors EE Services Hébergements Touristiques), peut être aidée via le dispositif Diag éco-conception : https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/transition-ecologique-et-energetique/diag-ecoconception					
	Détail des dépenses	Coût prévisionnel total HTR	Quantité	Type d'unité	Plafond entrant dans le calcul de l'aide prévisionnelle	Prestataire envisagé
	Précisez la dépense envisagée	2,274.00 €				
	Total	2,274.00 €	1	Nombre de produits et services	1,819,20 €	

Sur la page « 2 – Choisir ses actions » :

Seules les actions auxquelles vous avez droit, selon votre secteur d'activité et votre localisation géographique, apparaissent.

Indiquez-y **les actions que vous comptez engager** (le coût que le prestataire va facturer, les ressources internes qui vont être nécessaires, le coût de la certification etc).

Pour chaque ligne que vous choisirez, vous devrez **renseigner la quantité et le coût total de l'opération**, tel que vous l'estimez (HT) – un **devis** vous sera demandé pour appuyer votre propos.

> Sur cette base, un **montant prévisionnel de l'aide ADEME s'affiche automatiquement**.

Zoom sur tremplin : « ADEME_Tremplin 2024 à compléter »

LES ACTIONS QUE JE SOUHAITE METTRE EN PLACE							
Mise en œuvre de l'Ecolabel Européen sur les services d'hébergement touristique	Je souhaite réaliser cette action :		Oui	Afficher la définition de l'action :		Oui	
	Une aide financière peut vous être versée pour entreprendre une démarche visant l'obtention de l'Ecolabel européen "Services hébergement touristique". Il s'agit d'appliquer le socle technique de ce label en se basant sur le référentiel (https://environment.ec.europa.eu/topics/circular-economy/eu-ecolabel-home/product-groups-and-criteria/holiday-accommodation_en) en vue de l'obtention du label. L'objectif est : - d'une part de réaliser un diagnostic amont afin de mesurer l'écart entre les exigences du référentiel et vos pratiques ainsi que les opportunités que le label peut présenter ; - d'autre part de vous accompagner dans votre démarche d'obtention de l'Ecolabel européen suite à la réalisation du diagnostic. Pour estimer le coût total de l'opération, vous pouvez prendre en compte les coûts externes ainsi que les coûts internes à l'entreprise. Les coûts internes ne doivent pas dépasser 50% des coûts externes. Hors Services d'hébergements touristiques, l'accompagnement préalable en vue d'obtenir l'Ecolabel européen n'est pas éligible au dispositif Tremplin, il peut être aidé via le dispositif Diag éco-conception opéré par Bpifrance : https://diag.bpifrance.fr/diag-eco-conception Les entreprises d'hébergement touristiques sont éligibles exceptées celles situées en zone rurale ou péri-urbaine qui sont redirigées vers le Fonds Tourisme Durable (https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/fonds-tourisme-durable-restaureurs-hebergeurs-accelerez-transition-0)						
	Détail des dépenses		Coût prévisionnel		Plafond entrant dans le calcul de l'aide prévisionnelle	Prestataire envisagé	N° de devis
	Précisez la dépense envisagée		total HTK				
	Précisez la dépense envisagée		10,000.00 €				
Total		10,000.00 €		8,000.00 €			
Certification ecolabel européen de produits ou service	Je souhaite réaliser cette action :		Oui	Afficher la définition de l'action :		Oui	
	Une aide financière peut vous être versée pour couvrir les coûts de certification de vos produits pour obtenir l'Ecolabel Européen (instruction, audit et frais de déplacement associés). Les secteurs pouvant bénéficier de ces aides à l'Ecolabel européen sont ceux disposant d'un référentiel opérationnel, à savoir : - Chaussures / Textile - Détergents - Lubrifiants - Matelas / Produits d'ameublement - Papier graphique, imprimé, produits de papeterie et sacs en papier - Papier hygiénique, papier de cuisine et autres produits en papier absorbant à usage - Peintures et vernis (intérieur et extérieur) - Produits cosmétiques et produits de soin pour animaux - Produits d'hygiène absorbants et coupes menstruelles réutilisables - Revêtement sol bois, liège et bambou et sols durs - Services hébergement touristique - Supports culture (Milieux de culture et amendements pour sols) - Services de nettoyage La mise en œuvre d'un certificat ecolabel, non éligible via Tremplin (hors EE Services Hébergements Touristiques), peut être aidée via le dispositif Diag éco-conception : https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/transition-ecologique-et-energetique/diag-ecoconception						
	Détail des dépenses		Coût prévisionnel	Quantité	Type d'unité	Plafond entrant dans le calcul de l'aide prévisionnelle	Prestataire envisagé
	Précisez la dépense envisagée		total HTR				
	Précisez la dépense envisagée		2,274.00 €				
Total		2,274.00 €	1	Nombre de produits et services	1,819,20 €		

Sur la page « 2 – Choisir ses actions » :

Seules les actions auxquelles vous avez droit, selon votre secteur d'activité et votre localisation géographique, apparaissent.

Indiquez-y **les actions que vous comptez engager** (le coût que le prestataire va facturer, les ressources internes qui vont être nécessaires, le coût de la certification etc).

Pour chaque ligne que vous choisirez, vous devrez **renseigner la quantité et le coût total de l'opération**, tel que vous l'estimez (HT) – un **devis** vous sera demandé pour appuyer votre propos.

> Sur cette base, un **montant prévisionnel de l'aide ADEME s'affiche automatiquement**.

Zoom sur tremplin : « ADEME_Tremplin 2024 à compléter »

SYNTHESE DES ACTIONS SELECTIONNEES

Actions sélectionnées	Définition de l'action	Coût prévisionnel
Mise en œuvre de l'Ecolabel Européen sur les services d'hébergement touristique	Une aide financière peut vous être versée pour entreprendre une démarche visant l'obtention de l'Ecolabel européen "Services hébergement touristique". Il s'agit d'appliquer le socle technique de ce label en se basant sur le référentiel (https://environment.ec.europa.eu/topics/circular-economy/eu-ecolabel-home/product-groups-and-criteria/holiday-accommodation_en) en vue de l'obtention du label. L'objectif est : • d'une part de réaliser un diagnostic amont afin de mesurer l'écart entre les exigences du référentiel et vos pratiques ainsi que les opportunités que le label peut présenter ; • d'autre part de vous accompagner dans votre démarche d'obtention de l'Ecolabel européen suite à la réalisation du diagnostic. Pour estimer le coût total de l'opération, vous pouvez prendre en compte les coûts externes ainsi que les coûts internes à l'entreprise. Les coûts internes ne doivent pas dépasser 50% des coûts externes. Hors Services d'hébergements touristiques, l'accompagnement préalable en vue d'obtenir l'Ecolabel européen n'est pas éligible au dispositif Tremplin, il peut être aidé via le dispositif Diag éco-conception opéré par Bpifrance : https://diag.bpifrance.fr/diag-eco-conception Les entreprises d'hébergement touristiques sont éligibles exceptées celles situées en zone rurale ou péri-urbaine qui sont redirigées vers le Fonds Tourisme Durable (https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/fonds-tourisme-durable-restaurateurs-hebergeurs-accelerez-transition-0)	10,000.00 €
Certification ecolabel européen de produits ou service	Une aide financière peut vous être versée pour couvrir les coûts de certification de vos produits pour obtenir l'Ecolabel Européen (instruction, audit et frais de déplacement associés). Les secteurs pouvant bénéficier de ces aides à l'Ecolabel européen sont ceux disposant d'un référentiel opérationnel, à savoir : - Chaussures / Textile - Détergents - Lubrifiants - Matelas / Produits d'ameublement - Papier graphique, imprimé, produits de papeterie et sacs en papier - Papier hygiénique, papier de cuisine et autres produits en papier absorbant à usage - Peintures et vernis (intérieur et extérieur) - Produits cosmétiques et produits de soin pour animaux - Produits d'hygiène absorbants et coupes menstruelles réutilisables - Revêtement sol bois, liège et bambou et sols durs	2,274.00 €

Montant maximum que vous pouvez demander à l'ADEME : 9,819.20 €

FINALISATION

☐ Je certifie avoir pris connaissance des définitions précises des actions choisies ci-dessus et je m'engage à en respecter les conditions.

AVANT de faire ma demande d'aide sur agirpourlatransition.ademe.fr, j'ai réuni TOUTES les pièces à déposer avec ma demande :

- ce fichier excel issu du bouton « Générer le fichier à transmettre à l'ADEME » et enregistré au format XLSX « Classeur excel » sous le nom « [votre numéro de siret]_Tremplin transition écologique.xlsm » ;
- l'ensemble des devis des équipements et prestations envisagées avec les caractéristiques techniques indiquées sur ces devis ;
- un relevé d'identité bancaire à jour (BIC – IBAN) au nom et adresse de l'entreprise et provenant de la

Générer le fichier à transmettre à l'ADEME

En l'absence du dépôt d'une de ces pièces sur AGIR, votre demande sera rejetée.

Attention, tous les devis ayant fait l'objet d'un engagement avant la demande d'aide ne pourront être pris en compte dans le calcul de l'aide.

Sur la page « 3 – Synthèse et finalisation » :

Vous trouverez un résumé des éléments que vous devrez transmettre à l'ADEME, à savoir :

- Le montant total de l'opération, sur la base des coûts prévisionnels que vous avez déclarés.
- Le montant prévisionnel de l'aide ADEME.
- Le rappel des actions que vous avez sélectionnées et pour chacune d'elles si un devis devra être transmis à l'ADEME.

Cliquez sur le bouton « Générer le fichier à transmettre à l'ADEME » : il va créer un nouveau fichier Excel. Enregistrez ce nouveau fichier sous le nom « [votre numéro de siret]_Tremplin transition écologique.xlsx ». Poursuivez ensuite votre demande d'aide en créant un [compte sur la plateforme dématérialisée de l'ADEME](#).

Saisir les opportunités de l'Ecolabel européen

- ✓ Les voyageurs sont aujourd'hui de plus en plus à la recherche d'hébergements touristiques à faible impact environnemental.
- ✓ L'Ecolabel européen est le meilleur choix pour certifier que votre établissement est vraiment durable.



L'Ecolabel européen favorise une véritable durabilité

- ✓ L'Ecolabel européen est une certification fiable
- ✓ La certification garantit une excellente performance environnementale de l'hébergement touristique
- ✓ L'Ecolabel européen permet aux acteurs du marché de participer activement à la transition vers une économie circulaire, propre et neutre en carbone



l'Ecolabel européen est un bon investissement pour votre entreprise



- ✓ La certification attire les voyageurs provenant de toute l'Europe qui connaissent le logo
- ✓ L'engagement environnemental fidélise les clients et motive le personnel
- ✓ Economies environnementales = économies financières (économies sur les dépenses en énergie, en eau, etc.)

L'Ecolabel européen est conforme à la nouvelle et future législation sur les labels de durabilité

Directive pour donner aux consommateurs les moyens d'agir en faveur de la transition verte:

Ecolabel européen:

- fiable certification tierce autorisée sur le marché (les labels de durabilité non basés sur un système de certification ou non établis par les autorités publiques seront interdits)
- l'un des seuls moyens de démontrer des allégations génériques sur l'excellence environnementale globale (sinon interdit) : si vous souhaitez que votre hôtel soit qualifié de « vert », « respectueux de l'environnement », « écologique », il devra recevoir l'écolabel européen ou un label national/régional officiellement reconnu

Directive sur les allégations écologiques :

- ✓ Ecolabel européen exempté car déjà réglementé par une législation européenne très similaire



Exploiter le potentiel de l'Ecolabel européen - augmenter le nombre et la visibilité des hébergements touristiques labellisés



- ✓ Activités de communication aux niveaux européen et national (catalogue du label écologique de l'UE, base de données gratuite sur le portail de données ouvertes de l'UE, site Internet, réseaux sociaux, articles, success stories, etc.)
- ✓ Partenariats avec de grands acteurs du marché
- ✓ Possibilité de s'engager dans le cadre du Sustainable Consumption Pledge ou du Tourism Transition Pathway



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Céline SCHEUER

Service Eco-conception et recyclage
Direction Economie Circulaire
celine.scheuer@ademe.fr

